



### Début des négociations des actions issues du regroupement et autres opérations sur le capital

- Regroupement par voie d'échange de 10 000 actions anciennes contre 1 action nouvelle
- Prise d'effet du regroupement le mercredi 10 mai 2023
- Reprise de la faculté d'exercice des valeurs mobilières le mercredi 10 mai 2023
- Réduction du capital social à 68 196,50 euros

**PARIS, France, le 10 mai 2023 à 8h30 (CET) – Pharnext SA (FR001400GUN7 - ALPHA)** (la « Société »), société biopharmaceutique à un stade clinique avancé développant de nouvelles thérapies pour des maladies neurodégénératives sans solution thérapeutique satisfaisante, annonce aujourd'hui la réalisation du regroupement de ses actions, tel que décidé par son Gérant le 17 mars 2023 et annoncé le 24 mars 2023, à raison de 1 action nouvelle d'une valeur nominale de 1 euro contre 10 000 actions anciennes d'une valeur nominale de 0,0001 euro, ainsi que l'y a autorisé l'Assemblée Générale des actionnaires du 24 février 2023 aux termes de sa neuvième résolution.

Les principales caractéristiques de ce regroupement sont les suivantes :

- Nombre d'actions soumises au regroupement : 6 819 650 000 titres (nombre d'actions ajusté notamment à la suite de l'exercice de valeurs mobilières donnant accès au capital préalable à la période de suspension)
- Nombre d'actions nouvelles issues du regroupement : 681 965 actions
- Code ISIN des actions nouvelles regroupées : FR001400GUN7
- Code mnémorique des actions regroupées : ALPHA

L'actionnaire qui n'a pas pu obtenir un nombre d'actions multiple de 10 000 sera indemnisé à hauteur de ses rompus restants dans un délai de 30 jours par son intermédiaire financier.

Toutes les opérations relatives au regroupement auront lieu auprès d'Euronext Paris selon le calendrier indicatif suivant :

Fermeture de la période de suspension d'exercice des valeurs mobilières	9 mai 2023
Fin des opérations d'échange	9 mai 2023
<b>OPERATIONS DE REGROUPEMENT</b>	
Dernière cotation des actions anciennes	9 mai 2023
Première cotation des actions nouvelles	10 mai 2023
Record date	11 mai 2023
<b>GESTION DES ROMPUS</b>	
Date début indemnisation des rompus par les intermédiaires financiers	11 mai 2023
Date limite indemnisation des rompus par les intermédiaires financiers	11 juin 2023

En conséquence du regroupement d'actions, la parité d'exercice des bons de souscription d'actions, des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et des obligations convertibles en actions de la Société émis par la société est ajustée de manière proportionnelle à la valeur nominale de l'action. Ces ajustements sont applicables à compter de l'attribution des actions nouvelles issues du regroupement d'actions de la Société.

### REDUCTIONS DE CAPITAL

La Société a également procédé à deux réductions de capital motivées par des pertes, au résultat desquelles, le capital social est ramené à 68 196,50 euros et est divisé en 681 965 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune.

## À propos de Pharnext

Pharnext est une société biopharmaceutique à un stade clinique avancé, qui développe de nouvelles thérapies pour les maladies neurodégénératives actuellement sans solution thérapeutique satisfaisante. Pharnext possède un nouveau candidat médicament, PXT3003, en développement dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A), une neuropathie périphérique héréditaire, rare et invalidante. PXT3003 bénéficie du statut de médicament orphelin en Europe et aux Etats-Unis. En 2018, PXT3003 a terminé une étude clinique de Phase III, l'essai PLEO-CMT, avec des résultats préliminaires encourageants. Cet essai a été suivi d'une étude d'extension en ouvert, l'essai PLEO-CMT-FU, dans laquelle 120 patients poursuivent encore actuellement le traitement avec PXT3003. Les résultats à long terme suggèrent un bénéfice maintenu, en termes de tolérance et d'efficacité, après une durée totale d'étude clinique de 5 ans. Une étude clinique pivot de Phase III internationale, l'essai PREMIER, est en cours, dans laquelle 387 patients atteints de CMT1A ont été inclus. Les premiers résultats de l'essai PREMIER sont attendus au quatrième trimestre 2023. PXT3003 a été découvert avec l'approche R&D de Pleotherapy™. Pharnext attire l'attention des investisseurs sur les facteurs de risques, notamment financiers, détaillés dans ses rapports financiers. Plus d'information sur [www.pharnext.com](http://www.pharnext.com). Pharnext est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR001400GUN7).

## Contacts

### Relations Presse Financière

ACTUS finance & communication

Déborah Schwartz

[dschwartz@actus.fr](mailto:dschwartz@actus.fr)

+33 (0)1 53 67 36 35

### Relation Investisseurs

ACTUS finance & communication

Jérôme Fabreguettes Leib

[pharnext@actus.fr](mailto:pharnext@actus.fr)

+33 (0)1 53 67 36 78